



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le samedi 4 novembre 2023

TEMPÊTE DOMINGOS – département de la Vendée

Vigilance de niveau ORANGE pour Vents violents à compter de ce samedi 4 novembre 2023 à 18 heures

Vigilance de niveau JAUNE pour le risque de vagues-submersion sur le littoral vendéen le samedi 4 novembre 2023 à compter de 18 heures (marée haute de 21h32 coefficient de 36)

Maintien de la vigilance de niveau jaune à la CRUE du Lay, de la Sèvre Nantaise, de la Sèvre Niortaise et de la Vendée

Au vu des informations transmises par Météo France, le préfet de la Vendée a placé le département de la Vendée en état d'alerte météorologique :

- **de niveau ORANGE pour VENTS VIOLENTS à compter de ce samedi 4 novembre 2023 à 18 heures et de niveau JAUNE pour PLUIE-INONDATION et ORAGES.**
- **de niveau JAUNE pour le risque de VAGUES-SUBMERSION le samedi 4 novembre 2023 à compter de 18 heures (marée haute de 21h32 coefficient de 36).**

Le Lay, la Sèvre Nantaise, la Sèvre Niortaise et la Vendée restent placés en vigilance à la crue de niveau JAUNE. La hausse du niveau des cours d'eau va se poursuivre dans un contexte de pluies abondantes attendues au passage de la tempête Domingos cumulées aux précipitations ces derniers jours.

Type de phénomène

Tempête d'automne classique moins virulente que CIARAN mais nécessitant une vigilance particulière. DOMINGOS se déplace ensuite en direction de l'Irlande et de l'Angleterre induisant un fort coup de vent qui gagne la façade atlantique samedi en fin d'après-midi/soirée.

Début d'événement prévu : le samedi 4 novembre 2023 à 18H00

Fin de phénomène prévu : le dimanche 5 novembre 2023 à 02H00.

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16

Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr

www.vendee.gouv.fr - [@PrefetVendee](https://www.instagram.com/PrefetVendee) - [@PrefetVendee](https://www.facebook.com/PrefetVendee) - [@prefetvendee](https://www.youtube.com/channel/UCp1f1f1f1f1f1f1f1f1f1f1)

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon



PRÉFET DE LA VENDÉE

Liberté
Égalité
Fraternité

Situation actuelle

La Vendée connaît depuis cette nuit du vendredi 3 au samedi 4 novembre 2023 un premier renforcement du vent lié au corps pluvieux de la dépression DOMINGOS.

Évolution prévue

Pour le département de la Vendée, les rafales attendues seront de l'ordre de 100-110 km/h sur les terres vendéennes et 110-130km/h sur le littoral voire un peu plus sur l'île d'Yeu.

Le vent faiblira en deuxième partie de nuit du samedi 4 au dimanche 5 novembre 2023 dans les terres et un peu plus tardivement sur le littoral.

Sur le littoral, il est attendu des vagues d'Ouest de 9,5 mètres.

La surcote prévue pourrait atteindre 96 cm à l'Herbaudière et 111 cm aux Sables d'Olonne.

Le niveau moyen de la mer samedi soir devra correspondre à une marée de 75/80, plutôt qu'à un coefficient de 36, du fait de la très forte surcote attendue à pleine mer.

Tous les maires du département ont été alertés de cette situation pour mettre en œuvre les mesures des plans communaux de sauvegarde destinées à informer la population et mettre en alerte leurs services techniques.

Les effectifs et moyens mobilisables du Service départemental d'incendie et de secours de la Vendée (SDIS) ont été renforcés pour faire face à de nombreux appels.

Enedis maintient les moyens mis en place depuis mercredi pour la tempête Ciarán.

Le préfet de la Vendée appelle le public à la vigilance et à la plus grande prudence et à se tenir informé de l'évolution de la situation.

Conséquences possibles de la tempête Domingos

Conséquences possibles pour le risque de vents violents

- Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.
- Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées.
- Des branches d'arbre risquent de se rompre.
- Les véhicules peuvent être déportés.

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16

Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr

🌐 www.vendee.gouv.fr - 📧 @PrefetVendee - 📺 @PrefetVendee - 📷 @prefetvendee

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon



PRÉFET DE LA VENDÉE

Liberté
Égalité
Fraternité

- La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

Conséquences possibles pour le risque de vagues-submersions

- Les submersions marines peuvent provoquer des inondations sévères et rapides du littoral, des ports et des embouchures de fleuves et rivières. Les vagues peuvent, quant à elles, endommager des infrastructures côtières par effet mécanique et provoquer des envahissements d'eau par projection. Ces deux phénomènes, lorsqu'ils sont simultanés, sont particulièrement destructeurs.
- En cas de submersion, les voies de communication, les habitations, les zones d'activités peuvent être inondées et endommagées en quelques heures, voire moins, même à plusieurs kilomètres du littoral.
- Les vagues peuvent transporter des objets ou matériaux (notamment des galets) et en faire des projectiles susceptibles de blesser des personnes ou d'endommager des biens.
- Les objets non correctement arrimés peuvent être emportés.
- Les bateaux, même amarrés au ponton dans les ports, peuvent être soulevés et emportés sur la terre ferme.
- À proximité des estuaires, l'écoulement des cours d'eau peut également être ralenti voire stoppé, ce qui génère alors des débordements.
- Les dégâts peuvent être aggravés suite au vent.

Conséquences possibles pour le risque de crue

- Les premiers débordements sont déjà observés par endroit.
- Certains cours d'eau peuvent connaître une montée rapide des eaux.

Conseils de comportement

Conseils de comportement pour le risque vents violents

- Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16

Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr

www.vendee.gouv.fr - @PrefetVendee - @PrefetVendee - prefetvendee

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon



PRÉFET DE LA VENDÉE

Liberté
Égalité
Fraternité

- Ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral.
- En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.
- N'intervenez pas sur les toitures, ne touchez pas à des fils électriques tombés au sol.
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

Conseils de comportement pour le risque de vagues-submersions

Consignes générales :

- tenez-vous au courant de l'évolution de la situation en écoutant les informations diffusées dans les médias et/ou par votre commune ;
- évitez de circuler en bord de mer ;
- si nécessaire, circulez avec précaution en limitant votre vitesse et ne vous engagez pas sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées.

Habitants du bord de mer :

- protégez vos biens susceptibles d'être endommagés par la montée des eaux ou emportés par les vagues ;
- surveillez la montée des eaux.

Plaisanciers :

- ne prenez pas la mer ;
- ne pratiquez pas de sport nautique ;
- avant l'épisode, vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord, et ne restez pas à bord.

Professionnels de la mer :

- évitez de prendre la mer ;
- soyez prudents, si vous devez sortir ;
- à bord, portez vos équipements de sécurité (gilets...) ;
- avant l'épisode, vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord, et évitez de rester à bord.

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16

Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr

www.vendee.gouv.fr - @PrefetVendee - @PrefetVendee - @prefetvendee

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon



PRÉFET DE LA VENDÉE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Baigneurs, plongeurs, pêcheurs ou promeneurs :

- ne vous mettez pas à l'eau, ne vous baignez pas ;
- ne pratiquez pas d'activité nautique de loisirs ;
- soyez particulièrement vigilants, ne vous approchez pas du bord de l'eau même d'un point surélevé (plage, falaise) ;
- éloignez-vous des ouvrages exposés aux vagues (jetées portuaires, épis, fronts de mer).

Conseils de comportement pour le risque de crue

- Soyez vigilant si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable ;
- Conformez-vous à la signalisation routière ;
- Tenez-vous informé de la situation.

Pour toutes informations :

Site de Météo France : www.meteofrance.com

Site Vigilance de Météo France : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr>

Site des services de l'État en Vendée : www.vendee.gouv.fr

Pour vous tenir informé, suivez les réseaux sociaux comptes officiels X (Twitter) et Facebook :

@PrefetVendee / @VigiMeteoFrance / @MeteoFrance_O / @SDIS85

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16

Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr

 www.vendee.gouv.fr -  @PrefetVendee -  @PrefetVendee -  @prefetvendee

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon